

RETRAITES : LE GOUVERNEMENT VEUT PASSER EN FORCE

Avec les nouveaux développements de la crise, le leitmotiv est le même dans toute l'Europe : « réduire les dépenses publiques ». Il amène son lot de conséquences lourdes pour l'emploi, les salaires, les retraites, accentuant la gravité même de la crise et ses effets dévastateurs. Cette situation particulièrement préoccupante pour la population, le pays et le service public laisse augurer de nouvelles coupes claires notamment dans le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ce ne sont pas les sommes non consommables liées au grand emprunt qui changeront la situation.

En France, pour le gouvernement, l'heure n'est plus aux tergiversations : outre l'allongement de la durée de cotisation, c'est bien le report de l'âge légal de départ à la retraite au-delà de 60 ans qui est décidé avant même la tenue de la concertation avec les partenaires sociaux et le débat parlementaire. En outre, rien dans la concertation spécifique Fonction Publique qui doit s'ouvrir ne garantit le maintien de la référence aux six derniers mois, qui se justifie par les spécificités du déroulement des carrières des fonctionnaires.

Dans cette situation, faire du 27 une riposte d'ampleur est fondamental !

Participez, faites participer, avec les autres organisations syndicales, aux grèves et aux défilés communs Enseignement Supérieur-Recherche dans les manifestations unitaires.

Extraits du communiqué intersyndical : FSU (SNESUP – SNCS – SNASUB – SNEP) ; CGT (FERC-SUP – SNTRS) ; UNSA (SUP'RECHERCHE – SNPTES) ; CFTC Recherche ; SOLIDAIRES (Sud Recherche EPST) ; UNEF

[...] Dans le document d'orientation gouvernemental sur la réforme des retraites rendu public le 16 Mai, « Travailler plus longtemps », tel est le remède présenté aux syndicats et au patronat. Le gouvernement confirme ses orientations précédentes dangereuses tant pour les salariés du public que ceux du privé : reculer l'âge légal de la retraite ou/et augmenter la durée de cotisation. Il ferme les autres hypothèses, alors que la crise aggrave le chômage et la précarité. Le gouvernement ne prend pas en compte les demandes fortes du mouvement social, même s'il doit concéder le principe d'une contribution financière spécifique sur les hauts revenus et les revenus du capital. Et la concertation spécifique Fonction Publique n'est accompagnée d'aucun engagement sur le maintien de la référence aux six derniers mois.

Les organisations soussignées partagent, avec les fédérations de fonctionnaires CFDT, CGT, CFTC, FSU, Solidaires et UNSA, les objectifs suivants : donner la priorité à l'emploi stable, améliorer les salaires et le pouvoir d'achat, réduire les inégalités, réorienter la fiscalité vers plus de justice sociale, investir pour l'emploi de demain par une politique industrielle prenant en compte des impératifs écologiques et par des services publics de qualité. A ces conditions, on peut assurer la pérennité et le devenir de notre système de retraites par répartition basé sur la solidarité intergénérationnelle.

Les organisations soussignées rappellent qu'elles revendiquent une réforme des retraites visant l'amélioration de celles-ci pour tous, tant pour le Code des pensions que pour le régime général, avec notamment : droit à partir à 60 ans avec une pension à taux plein, d'un montant de 75% du salaire moyen des six derniers mois, pour les fonctionnaires au lieu de l'augmentation prévue de la durée de cotisation, maintien et amélioration des droits des femmes, indexation des pensions sur les traitements eux-mêmes indexés sur les prix. Elles demandent que la situation particulière des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche entrant très tardivement dans le métier et après de longues périodes de précarité soit prise en compte. Cela suppose notamment la prise en compte des années d'études, des années de thèse, des périodes de travail à l'étranger, des vacances ...

Alors que les jeunes ont les plus grandes difficultés à trouver un emploi tant dans le public que dans le privé et que la précarité tend à se généraliser dans les établissements d'enseignement supérieur et les organismes, les organisations soussignées refusent que l'on contraigne les plus âgés à rester au travail plus longtemps pour espérer une retraite décente, ce qui augmenterait encore le chômage des jeunes.

Pour ces raisons, dans le cadre unitaire décidé, les organisations soussignées appellent les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche à la journée nationale de mobilisation le jeudi 27 mai. Elles appellent leurs organisations locales à se rencontrer et à décider de modalités d'organisation permettant de rendre visibles les revendications du supérieur et de la recherche. Les organisations soussignées proposent l'organisation dans les défilés de cortèges communs aux syndicats de l'ESR avec le mot d'ordre ou/et des banderoles : Enseignement Supérieur – Recherche - Emploi, salaires, retraites - Non à la précarité !

Formation des enseignants : poursuivre la résistance

Journée décentralisée FSU de ce jour, 20 mai : voir sur le site du SNESUP [les initiatives dans les établissements](#)

Voir également sur le site du SNESUP :

Décret EPAURIF : Nouvel outil du pilotage autoritaire de la recomposition universitaire

<http://www.snesup.fr/Le-Snesup/L-actualite-du-SUP?aid=5135&ptid=5>

2ème Rapport du comité de suivi de la loi LRU : Ou comment amplifier le verrouillage de l'expression de la démocratie universitaire !

<http://www.snesup.fr/Le-Snesup/L-actualite-du-SUP?aid=5139&ptid=5>

Elections CTPMESR : Stabilité de la FSU

<http://www.snesup.fr/Le-Snesup/L-actualite-du-SUP?aid=5136&ptid=5>

Signer la pétition « Faire entendre les exigences citoyennes sur les retraites » :

<http://blog.exigences-citoyennes-retraites.net/?p=1>